

la force des mots



pour travailler et vivre en français
Avril 2005

Numéro quinze



Le défi du français
**Sortir de
l'indifférence**

Guy Rocher

Cap sur les comités de francisation !



Photo : Paul Labelle

Claudette Carbonneau

Vous avez entre les mains la quinzième édition de *La force des mots*. C'est le dernier numéro de ce magazine publié par la CSN pour nous aider à vivre et à travailler en français. L'action de la CSN pour promouvoir notre droit de travailler en français va devoir prendre d'autres formes car, comme le souligne l'ancien journaliste et éditorialiste Michel Venne dans ce numéro, il y a « un relâchement des efforts sur tous les plans ». Le français, langue de travail, recule au Québec. Cette assurance du *tout va bien en français* n'est que somnolence et indifférence qu'il nous faut absolument combattre.

La Charte de la langue française ne peut à elle seule être garante de la primauté du français au Québec. Les chiffres qu'avance Michel Venne et les propos de Guy Rocher, un des pères fondateurs de la Charte, nous le démontrent bien dans ce dernier numéro de *La Force des mots*. Depuis plusieurs années, l'Office québécois de la langue française constate une augmentation du nombre des travailleuses et des travailleurs qui utilisent l'anglais au travail. Un constat que nous avons aussi fait, que la Commission Larose a fait et dont *La Force des mots* a traité dans plusieurs articles. Le temps n'est donc plus à cumuler les constats. Il y a suffisamment de clignotants allumés qui nous forcent à privilégier le travail sur le terrain avec les syndicats.

L'Office québécois de la langue française, qui subventionne pour une grande part depuis plusieurs années *La Force des mots*, souhaite aussi qu'il y ait des projets concrets sur le terrain. Nous comptons donc, au cours des prochaines années, contribuer à la consolidation et au développement des comités de francisation dans les milieux de travail où les travailleuses et les travailleurs sont syndiqués à la CSN.

« Ce sera, comme le dit Guy Rocher, une obligation au cours des prochaines années d'avoir une politique d'affirmation de la présence du français. » Nous serons de cette bataille par l'action de nos syndicats dans nos milieux de travail, par nos représentations auprès des gouvernements québécois et canadien, par notre volonté aussi d'appuyer sur la scène internationale les démarches en vue de faire respecter la diversité des langues et des cultures, une richesse de l'humanité que la libéralisation des marchés menace aujourd'hui. Le magazine *Perspectives CSN* et le site Internet de notre centrale syndicale continueront le travail de sensibilisation et d'information amorcé par *La Force des mots*.

Quant au travail terrain avec les syndicats, il sera effectué dans un premier temps dans le secteur privé, avec une attention toute particulière portée aux PME. Nous travaillerons en étroite collaboration avec la Fédération du commerce, la Fédération de la métallurgie et la Fédération des travailleurs et des travailleuses du papier et de la forêt. Les travaux à venir permettront probablement de développer des stratégies sectorielles d'affirmation du français dans nos milieux de travail. Bien sûr, cela exigera de tracer un portrait de ce qui se fait déjà dans nos syndicats si nous voulons cibler nos interventions et appuyer nos syndicats dans leurs actions.

Le désir de vivre et de travailler en français doit demeurer à fleur de peau, palpable.

Claudette Carbonneau
Présidente de la CSN

Le défi du français

Sortir de l'indifférence

Denise Proulx

Quelque 28 ans après l'adoption de la loi 101, le français au Québec est toujours menacé. Si de grands pas ont été réalisés en matière de francisation des enfants d'immigrantes et d'immigrants, les milieux de travail tardent toujours à suivre le mouvement. « Les syndicats doivent faire front commun et réclamer sur la place publique le droit de travailler en français », interpelle le sociologue Guy Rocher, l'un des pères fondateurs de la Charte de la langue française.

On oublie trop souvent que cette Charte de la langue française a eu un effet mobilisateur et a contribué à changer le visage du Québec. Mieux, en 1977, elle a ramené une paix linguistique entre les francophones, les allophones et les anglophones qui se déchiraient à propos de l'intégration des communautés ethniques.

Guy Rocher, qui a été au cœur de cette transformation sociale, a œuvré avec le sociologue Fernand Dumont, le ministre Camille Laurin et son chef de cabinet Henri Laberge à la préparation d'un Livre blanc qui s'est concrétisé par l'adoption de la loi 101. La Charte de la langue française qui lui a donné sa consistance définissait alors de nouvelles règles en matière d'éducation, d'affichage, de raisons sociales des entreprises, d'activités au sein des tribunaux et de langue au travail. Aujourd'hui, même s'il reconnaît que les Québécoises et les Québécois ont fait des gains en matière d'éducation, Guy Rocher est un homme inquiet pour l'avenir du français, non seulement au Québec mais au quatre coins du monde. « Ce sera une obligation des prochaines années d'avoir une politique d'affirmation de la

présence du français. Il va falloir se battre sur le terrain particulier du commerce et de l'industrie pour contrer le discours accusant les lois linguistiques d'entrave à la libéralisation des marchés », souligne l'éminent chercheur de l'Université de Montréal.

Une langue commune

La loi 101 visait tout particulièrement deux objectifs précis : stopper le glissement des enfants d'immigrants vers les écoles anglaises et permettre aux Québécois de travailler en français.

L'obligation de l'école francophone pour tous les enfants d'immigrants s'est avérée un succès indéniable, bien que cet aspect de la loi soit encore contesté

« Le Québec a un rôle de leadership à jouer. Il doit faire alliance avec les autres langues comme l'allemand, l'espagnol et l'italien, elles aussi menacées. »



Photos : Alain Chagnon

Le sociologue Guy Rocher est l'un des pères fondateurs de la Charte de la langue française.

devant les tribunaux — une décision de la Cour suprême du Canada sera rendue prochainement. Peu d'immigrantes et d'immigrants cherchent à transgresser cette obligation. Les enfants de la loi 101, comme on appelle les fils et les filles d'allophones parlant français, sont fiers de leur appartenance à la culture québécoise et leur trilinguisme est une force du Québec d'aujourd'hui.

Work in English !

C'est au sein du marché du travail que le bât blesse. « La pression de l'anglais ne s'est pas atténuée, bien au contraire. Nous reculons en ce moment. Même les milieux universitaires québécois sont invités à publier en anglais. Il y a une nouvelle hiérarchie qui dit que le français, c'est pour le marché local », constate Guy Rocher.

Autre rappel historique. En 1977, la loi 101 créait l'Office de la langue française (OLF) — maintenant Office québécois de la langue française (OQLF) — pour soutenir la francisation des entreprises. Le gouvernement voulait en faire le véritable moteur de la francisation dans les milieux de travail et lui avait alors fourni des ressources financières



► et humaines, ainsi que des pouvoirs substantiels pour soutenir la création de comité de francisation dans les grandes entreprises. Avec ces comités, l'OLF a déterminé un échéancier de réalisation des étapes de francisation, tout en développant une terminologie française pour soutenir son usage dans les activités de travail.

« Le problème c'est qu'aujourd'hui à peine 10 % des comités de francisation fonctionnent dans les entreprises. Le gouvernement ne cesse de réduire les ressources à l'OQLF et les syndicats y consacrent également de moins en moins de personnel », déplore Guy Rocher. À son avis, il faut absolument remotiver les syndiqués et les employeurs, afin de les sortir de leur indifférence.

Des syndicats militants

Le professeur Rocher estime que les syndicats doivent travailler sur plusieurs fronts à la fois : documenter l'anglicisation des milieux de travail, dénoncer la perte des acquis, là où il y a du recul. Puis, s'engager avec dynamisme à la francisation des immigrants

« Ce sera une obligation des prochaines années d'avoir une politique d'affirmation de la présence du français. Il va falloir se battre sur le terrain particulier du commerce et de l'industrie... »

adultes, dont le dernier rapport de l'OQLF indique qu'un nombre croissant ne juge pas nécessaire d'apprendre le français puisqu'ils peuvent fonctionner en anglais. « Il y a plus de 20 000 entreprises de moins de 50 employé-es au Québec, là même où la Charte n'a pas encore agi. Et c'est majoritairement dans ces entreprises que les immigrants travaillent », constate-t-il.

À son avis, les syndicats devront redevient combattifs et exiger plus de ressources pour franciser leur milieu de travail. « Il n'y aura pas une volonté politique forte s'il n'y a pas une opinion politique qui s'agite », rappelle-t-il.

Une révision internationale

Guy Rocher croit que dans le contexte actuel de la mondialisation des échan-

ges humains et commerciaux, le temps est venu de réviser la Charte de la langue française. Mais puisque ce sont tous les pays francophones qui sont touchés par la pression de l'anglais — et que les grandes agences internationales comme les Nations Unies ont baissé les bras —, c'est au niveau

international que la bataille doit dorénavant se transporter. « Le Québec a un rôle de leadership à jouer. Il doit faire alliance avec les autres langues comme l'allemand, l'espagnol et l'italien, elles aussi menacées », suggère-t-il.

« Le Québec doit s'appuyer sur sa combativité et son expérience en faveur de la langue française. Cette sensibilité lui procure une grande réputation sur la scène internationale et ses leaders doivent savoir en tirer partie. Nous devons éveiller l'opinion publique sur la menace de la perte du français. Sur cet aspect, les syndicats ont un rôle primordial à jouer », poursuit M. Rocher.

des mots, des voyages, du travail

Michel Crête

Aperçus, chantés, dits, entendus, lus, les mots nous transportent toujours. Ils nous révèlent des métiers et des univers différents.

Les sagards

C'étaient de sacrés bons sagards ! Des sagards ? À quelque 400 kilomètres de Paris, nous retrouvons dans les forêts proches de Clermont-Ferrand, dans cette Auvergne si chère à Georges Brassens, des artisans qui exercent le dur métier de sagards ; un métier qu'on connaît bien ici au Québec. Après avoir abattu et ramené les arbres à quelques enjambées de leurs résidences, les sagards les scient de façon artisanale, parfois avec une scie mue hydrauliquement. Scieurs de profession, ils vendent ce bois pour gagner leur vie, bien entendu. Travail dangereux. Vie austère.

En l'an 2000, Dominique Ladoge en a tiré un film très justement titré *Les sagards*. Une belle histoire de la réinsertion sociale d'un jeune délinquant d'origine nord-africaine vivant à Paris. À voir.

Les bagnards de la mer

S'inspirant du nom du Bagne en Guyane où, au XIX^e siècle, la France expédiait ses forcenés, qui y laissaient leur peau, les bagnards de la mer désignent les marins de Paimpol, en Bretagne. Durant six mois, ces hommes prenaient la mer à la poursuite de la morue, naviguant et pêchant dans les eaux agitées et froides de l'Islande. Leurs conjointes



attendaient leur retour au port. Certains en revenaient, d'autres pas. Cette activité qui a marqué la vie des Paimpolaises et des Paimpolais a duré de 1895 à 1935.

Le plus vieux métier...

C'est possiblement l'un des plus vieux métiers du... Québec : il consiste à poser des collets dans le but de piéger les lièvres qu'on servira en pâté ou en ragoût dans le temps des fêtes ou durant l'hiver. Un beau verbe identifie cette activité de plein air : colleter. Celle-ci, on la doit à Louis-Gilles Francœur, chroniqueur émérite en environnement, faune et plein air. On peut lire ses écrits dans *Le Devoir* ou encore l'écouter à l'émission *Indicatif présent*, animée par Marie-France Bazzo, à la radio de Radio-Canada.

l'invité

La langue est politique

Seulement 63 % des travailleurs de l'île de Montréal affirment utiliser principalement le français à l'usine, au bureau ou dans le commerce. C'est dire que plus du tiers des Montréalais doivent connaître l'anglais pour gagner leur vie.

Le dernier recensement a montré que les immigrants allophones arrivés récemment au Québec utilisent moins souvent le français au travail que ne le font les immigrants plus anciens.

La Charte de la langue française a pour objectif de faire du français la langue commune et la langue normale dans toutes les sphères de la vie au Québec. Pour être efficace, l'action doit se déployer dans tous les champs. Les succès obtenus dans les années 1980 et 1990 s'expliquent par la conjonction de plusieurs gestes et dans la fierté et la volonté exprimée par les Québécois de vivre en français au nord de l'Amérique du Nord.

Mais les chiffres indiquent un relâchement des efforts sur tous les plans :

- Les immigrants d'influence latine ou provenant de la francophonie internationale emploient le français dans une proportion plus élevée que les autres au travail ou à la maison. Or la proportion d'immigrants d'influence latine a chuté de 71 % dans les années 1970 à 52 % entre 1996 et 2001. Le Québec détient pourtant le pouvoir de sélectionner ses immigrants.
- Les immigrants arrivés au Québec en bas âge et scolarisés en français (ceux que l'on désigne comme les enfants de la loi 101) travaillent plus fréquemment en français que les autres. Or la fréquentation de l'école anglaise est en hausse au Québec.
- Seulement trois entreprises sur quatre, de 50 employés et plus, ont obtenu leur certificat de francisation et les entreprises de moins de 50 employés ne sont toujours pas concernées par la loi.

De manière générale, la société québécoise est en train de devenir une société bilingue. La fierté d'appartenir à une nation de langue française n'est plus guère chantée. Des parents francophones contestent devant les tribunaux l'obligation d'envoyer leurs enfants à l'école française. Les réseaux communautaires et les entreprises francophones tardent à intégrer les nouveaux immigrants provenant de pays asiatiques où l'anglais domine. Le bilinguisme est une exigence de plus en plus fréquente pour obtenir un emploi.

Ce mélange de résignation face à la domination de l'anglais, de manque d'empressement à accueillir dans notre langue les nouveaux arrivants et de relâchement des politiques finiront par tuer le rêve de Camille Laurin. La situation n'est pas désespérée. Il suffirait d'un sursaut, d'une prise de conscience de la valeur de notre langue dans le monde et du caractère politique des langues. Le rapport entre les langues n'est pas un rapport entre les langues. C'est un combat entre les peuples. René Lévesque a dit que nous formions « quelque chose comme un grand peuple ». Si seulement on y croyait encore...



Michel Venne

Directeur général de l'Institut du Nouveau Monde

Photo : Alain Chagnon

la force
des mots

Malformation et maux de langue

Lise Millette

Au Québec, 1,5 million de personnes âgées de 15 à 64 ans ne détiennent pas de diplôme et de ce nombre, 41 % comptent moins de 9 ans de scolarité. Chez les prestataires de la sécurité du revenu de moins de 30 ans, 7 adultes sur 10 n'ont pas obtenu de diplôme.

Ces données de Statistique Canada figurent en introduction de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue qui précise « qu'il devient nécessaire et urgent de relever ce défi majeur de l'éducation des adultes et de la formation continue en vue d'assurer au plus grand nombre possible de citoyennes et de citoyens les connaissances et les compétences essentielles à l'intégration sociale et économique ».

Les enjeux liés à la formation de base sont connus depuis longtemps. Déjà, avec l'adoption de la loi forçant les entreprises à investir 1 % de la masse salariale dans la formation continue, l'intérêt pour cette question s'est trouvé renforcé. Quant à la CSN, la formation a toujours été une priorité mais, comme elle l'a souligné lors du 7^e colloque Gérard-Picard, en novembre 2000, elle manque d'outils pour faire face au problème.

Quand la langue se fait déficiente !

« Le travail est de plus en plus exigeant et complexe. Sur le terrain, on s'aperçoit que les travailleurs s'adaptent difficilement aux changements puisque certains ne sont pas capables de lire et de comprendre les procédures », soutient Denis Beaucage, formateur en formation de base chez Barry Callebaut à Saint-Hyacinthe.

Au travail, les habiletés en lecture et en écriture longtemps considérées comme moins nécessaires, deviennent aujourd'hui déterminantes et inévitables. Livre des employé-es, conventions collectives, manuel de procédures : autant d'outils qui impliquent de maîtriser les subtilités de la langue.

« Il ne faut pas oublier que le français est notre code de communication sous toutes ses formes. Si une personne éprouve des problèmes avec sa grammaire ou si elle ne l'a jamais apprise, évidemment, le discours de cette personne sera affecté. Même chose pour ses capacités de compréhension de l'écrit », affirme Denis Bélanger, directeur adjoint du Centre de formation Saint-Michel, à Sherbrooke.

Malgré tout, l'identification des besoins n'est pas toujours une mince tâche, comme l'explique Louise Boivin, conseillère syndicale au module de recherche du



Louise Boivin

Service des relations du travail de la CSN.

« Ce n'est pas toujours évident d'identifier où sont les besoins. En usine, lorsque survient un changement technologique qui transforme le travail manuel en une tâche d'opérateur, l'employé-e affecté au poste peut manifester son inconfort, mais d'autres travailleurs vont se taire et développer des automatismes, de sorte

qu'il reste toujours des employés qui manquent de formation de base et dont on ignore les besoins. »

Malaises et mécanismes de défense

Éviter les malaises et la dévalorisation font partie des défis identifiés par Louise Boivin. « Il faut bien comprendre que ce phénomène n'a rien à voir avec l'intelligence ou la compétence d'une travailleuse ou d'un travailleur pour un travail. Cela dit, un manque de formation de base reste une situation embarrassante et plusieurs développent des mécanismes de défense. Certains ne tentent jamais de poser leur candidature à un poste, d'autres s'arrangent pour n'avoir jamais de notes à prendre, d'autres encore font semblant de lire le journal alors qu'en fait, ils écoutent les autres discuter. »

Pour identifier un déficit de formation de base, il importe de



Denis Beaucage

Photos : Michel Giroux

« Si une personne éprouve des problèmes avec sa grammaire ou si elle ne l'a jamais apprise, évidemment, le discours de cette personne sera affecté. Même chose pour ses capacités de compréhension de l'écrit. »

confronter la personne à ses limites, soit par une évaluation des connaissances ou par une situation qui révèle des faiblesses académiques — ce qui arrive lorsque les formulaires à remplir se multiplient : CSST, dépôt de grief, suivi des procédures, compréhension du contrat d'assurance.

« C'est toujours délicat et il faut être subtil. Personne n'aime se faire dire qu'il a des difficultés à lire ou à écrire. On procède souvent de manière détournée, en proposant à tous les employés de choisir une formation parmi un choix de cours affichés au billard et où figurent des cours de français, de lecture et d'écriture. La démarche est moins dévalorisante puisque tous sont appelés à suivre une formation et non seulement ceux qui ont un manque de formation de base », commente Denis Beaucage.

Ce besoin de confidentialité est corroboré par Denis Bélanger, qui ajoute que l'employeur doit aussi y mettre du sien. « Il faut garantir que l'évaluation ne représente pas un risque pour l'emploi et que les résultats ne sont pas communiqués à l'employeur. C'est une question de confiance. Certains employeurs sont réticents, mais quand ils saisissent les enjeux, ils acceptent de jouer le jeu. »

malephormasion

malephormasion

malephormasion

malephormasion

malephormasion

malformation

malformation

Impact de la formation

Les résultats sont probants. « Réussir une formation crée une motivation pour aller plus loin. Un participant a même confié que les compétences acquises l'ont aidé dans sa relation avec ses enfants, qu'il peut maintenant soutenir dans leurs études », raconte Louise Boivin.

Même son de cloche positif du formateur Denis Beaucage. « Ceux et celles qui participent vont chercher dans ces petits cours un sentiment de sécurité et une assurance qui leur sera utile dans la rédaction. »

Reste maintenant à faire reconnaître ces effets bénéfiques. C'est le prochain combat de Denis Bélanger. Il caresse l'idée de mettre sur pied un portfolio de formation. « Il réunirait les attestations de réussite des formations et suivrait le travailleur, même s'il change de travail. C'est la prochaine étape : la reconnaissance des acquis. »

L'ortographe en question

Michel Rioux

Voilà ! C'est reparti comme à la guerre de 14 ! Quoi donc ? Mais la réforme de l'orthographe, bon dieu ! Assisterons-nous à un nouvel épisode de la Guerre des religions ? Les esprits s'échauffent assez rapidement là-dessus, comme en témoigne une récente émission de *Il va y avoir du sport*, animée par Marie-France Bazzo à Télé-Québec. Foglia s'en mêle, ridiculisant « ces gens qui prétendent nous faire écrire *ognon* et *nénufar*... »

Yves Beauchemin, le géniteur de *Charles le Téméraire*, rétorque :

« La langue est trop torturée par les spécialistes. Elle est en danger de fossilisation. »

L'éditeur Pierre Graveline, de VLB, en rajoute : « Toutes les langues évoluent contre les orthodoxes qui considèrent que la langue doit être figée dans des normes. »

Pierre Vadeboncoeur, l'un de nos grands essayistes, s'insurge :

« Je n'en vois absolument pas la nécessité. Sur un plan esthétique, ça ne tient pas ! »

Et la linguiste Marie-Éva de Villers, qui dit que pour qu'une réforme s'applique, elle doit être raisonnable. Que faut-il en penser ?

La chose aura pu échapper à plusieurs, mais ce qui est en cause, ce sont des *Rectifications de l'orthographe*, proposées par le Conseil supérieur de la langue française et publiées au *Journal officiel* de la République française le 6 décembre 1990. Depuis, on assiste dans certains milieux à la réédition de la querelle des Anciens et des Modernes.

Il faut dire que ces *Rectifications*, en dépit des efforts de ses défenseurs, n'ont pas franchi beaucoup de chemin depuis quinze ans. Non pas que certains changements ne soient pas bienvenus. L'uniformisation de l'usage des traits d'union dans tous les chiffres, par exemple, enlève un irritant de taille tout en introdui-

sant une certaine logique qui n'existait pas jusque-là. « C'est l'information qui fait défaut », soutient Karine Pouliot, conseillère linguistique qui en fait la promotion.

La réputation de Marie-Éva de Villers en ces matières n'est plus à faire. Elle est devenue la référence québécoise lorsqu'il est question des transformations qui touchent la langue dans tous ses aspects. Édité une première fois en 1988, son *Multidictionnaire de la langue française* en est aujourd'hui à sa quatrième édition. Elle a aussi publié le *Dico pratique*, une coédition avec Larousse, la *Grammaire en tableaux* et le *Multi des jeunes*.

Dans une rencontre avec *La force des mots*, M^{me} de Villers admettait qu'on ne peut qu'être d'accord avec l'objectif de simplifier l'apprentissage de la langue française.

C'est ainsi qu'elle applaudit à la proposition de souder des éléments savants, comme dans néolibéralisme ou socioculturel. Mais tout n'est pas de la meilleure cuvée, à son avis. Ainsi en est-il de cette proposition de conserver l'accent circonflexe sur le masculin de mûr, pour le différencier du mot mur, mais de l'enlever dans sa forme féminine. Ce qui conduit à l'incongruité suivante, dont elle a fait



Photo : Alain Chagnon

Marie-Éva de Villers, linguiste
« Les *Rectifications* de l'orthographe qui sont proposées ne s'attaquent pas aux vrais problèmes. »

le titre d'un article paru dans *La Presse* : « Un fruit mûr, mais une pomme mure... »

Elle ajoute que les inconvénients susceptibles d'apparaître avec la mise en place de ces *Rectifications* « dépassent les faibles avantages que ces demi-mesures procurent. Dans ces conditions, l'entreprise en vaut-elle la peine ? », demande-t-elle.

Déjà, en 1998, M^{me} de Villers avait formulé le constat suivant : « Force est



Photo : Michel Rioux

Karine Pouliot, conseillère linguistique
« L'orthographe est une création de l'homme, donc... »

de reconnaître aujourd'hui que la simplicité visée par la réforme n'était pas véritablement atteinte par les rectifications proposées, qu'elle imposait un nouvel effort d'apprentissage à tous les locuteurs francophones sans apporter en retour une réduction appréciable des exceptions et de nouvelles règles grammaticales empreintes de logique et d'harmonisation. »

Aujourd'hui, plus de 15 ans après la publication des *Rectifications*, M^{me} de Villers déplore qu'on ne se soit pas attaqué à l'orthographe grammaticale plutôt qu'à l'orthographe d'usage. « En 1679, l'Académie française décrétait que les participes présents seraient désormais invariables. Pourquoi les académiciens de l'époque n'ont-ils pas jugé bon de faire subir le même sort aux participes passés ? Accord du participe employé avec l'auxiliaire être, avec l'auxiliaire avoir, accord du participe passé des verbes pronominaux, accord du participe passé suivi d'un infinitif : que d'heures d'enseignement et de mémorisation nous économiserions si ces accords étaient supprimés ! », écrivait-elle récemment. Elle ajoutait qu'à son avis, cette mesure serait autrement efficace que des *Rectifications* mineures qui touchent 2000 mots et créent de nouvelles exceptions.

Perfectible, l'orthographe

L'homme de théâtre Jean-Claude Germain, dont on connaît la passion à défendre la langue d'ici, donnait l'année dernière à l'auteur du *Multi* ce coup de chapeau. « Lorsqu'on m'invite pour défendre le québécois, elle est toujours là pour défendre le français mais invariablement, on se retrouve du même côté de la barricade lorsque les puristes embouchent le cor de Roland pour sonner

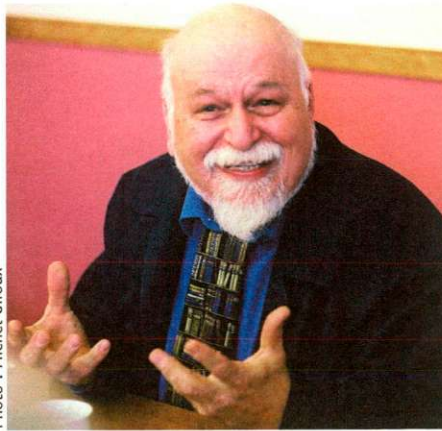


Photo : Michel Giroux

Jean-Claude Germain, homme de théâtre
« Pourquoi un tel tin-touin pour une affaire de détail ? »

l'hallali contre tout ce qui n'est pas de Paris. Elle ne défend pas une idéologie ou une nostalgie mais une langue vivante, le français québécois. Ce qui n'est pas loin du québécois français. »

En revanche, Jean-Claude Germain s'interroge. « Je me demande bien pourquoi on fait un tel tin-touin pour ce que je considère une affaire de détail. Je ne comprends pas qu'on veuille quasiment mourir pour défendre le *ph* dans le mot pharmacie. Ce ne sont pas là des enjeux majeurs, à mon avis. »

Dans la langue truculente qu'on lui connaît, il dit s'étonner que ces questions soulèvent une telle charge. « Si tout le monde fait toujours la même erreur, à quoi ça sert de s'obstiner ? On s'ajuste. Ce qui importe, c'est qu'il y ait une convention sur laquelle la majorité s'entend. »

Ces *Rectifications* s'imposent, selon Karine Pouliot, du Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français. « Pourquoi, demande-t-elle, accepter qu'à compter du XIX^e siècle, on ne puisse plus toucher l'orthographe du français ? Les Espagnols interviennent fréquemment pour ajuster leur langue, qui ne s'en porte que mieux. »

Rappelant que l'orthographe est une création de l'homme et n'est pas le fruit d'une intervention divine, elle considère comme tout à fait normal d'intervenir, sans que cela n'ait pour effet de défigurer la langue. « Ce qu'il faut, et c'est ce

que nous essayons de faire, c'est de diffuser l'information. Quand la population comprend le sens des *Rectifications*, celles-ci sont généralement endossées », soutient M^{me} Pouliot, qui ne voit que des avantages à ces ajustements, à commencer par la diminution des exceptions.

Une certaine ouverture ?

Même si M^{me} de Villers a observé que la résistance aux changements est particu-

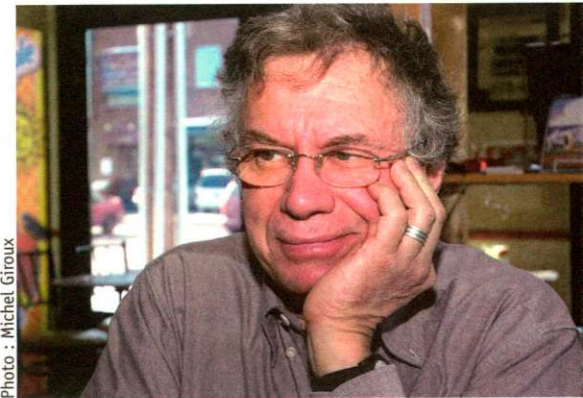
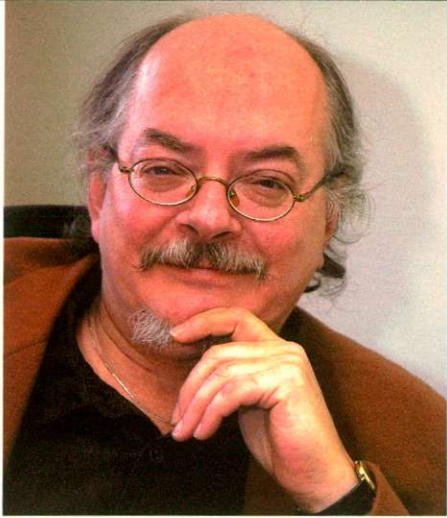


Photo : Michel Giroux

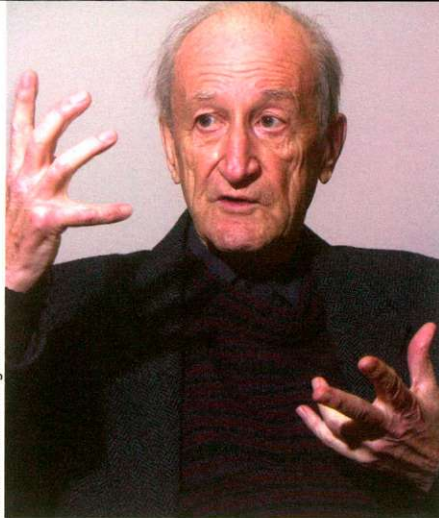
Yves Beauchemin, écrivain
« La langue souffre d'un trop grand nombre de spécialistes qui lui veulent du bien. »

lièrement présente chez les écrivains et chez les éditeurs, on trouve chez Yves Beauchemin et chez Pierre Graveline une ouverture certaine. L'un et l'autre se montrent au contraire ouverts aux changements. « S'il est possible de faire de façon plus simple ce qui était jusque-là très compliqué, moi, j'appelle ça le progrès. Quand je pense qu'on présente comme un haut fait d'armes ce changement accepté par l'Académie française en 1935 : dorénavant, grand-mère s'écrirait avec un trait d'union plutôt qu'avec une apostrophe ! », s'exclame l'auteur du *Matou*, de Juliette Pomerleau et de Charles le Téméraire. « Ce qui me heurte, ajoute de son côté le patron de VLB éditeur, de l'Hexagone et de Typo, ce sont les règles inutilement compliquées, sou-



Pierre Graveline, éditeur
« Une langue, ce n'est pas un musée ! »

vent illogiques. On a l'impression que plusieurs prennent du plaisir à se compliquer la vie. Cela dit, j'admets que le débat n'est pas simple. » Il explique que l'éditeur se retrouve souvent entre l'arbre et l'écorce, entre l'écrivain d'un côté, les réviseurs et les correctrices de l'autre. « Je demande à ces dernières d'être impitoyables dans leur correction. Mais c'est l'écrivain qui a le dernier mot. C'est lui qui invente, dans une langue qui lui appartient », explique-t-il.



Pierre Vadeboncoeur, écrivain
« La réingénierie est à la mode, mais j'espère qu'elle épargnera la langue. »

Pierre Vadeboncoeur, l'un des grands écrivains classiques du Québec, s'échauffe par contre à l'idée de ramener les mots à leur seule expression phonétique, en quelque sorte. « Un mot, c'est plus que cela. C'est complexe. Il a son sens, il a sa musique, il a son histoire, son parcours, son évolution. C'est le peuple, ce sont les écrivains qui font évoluer la langue, sans s'en rendre compte bien souvent. Ce n'est pas patenté par les universitaires. » Son appro-

che de la question est plutôt instinctive, admet-il.

Aurel Ramat, auteur du *Ramat de la typographie*, un guide auquel se réfèrent plusieurs praticiens de la mise en pages, endosse quant à lui la position de l'Office québécois de la langue française qui, l'année dernière, estimait « qu'en cette période de transition ni les graphies traditionnelles ni les nouvelles graphies proposées ne doivent être considérées comme fautives ». Ramat emprunte une comparaison pour justifier son approche : « L'orthographe appartient à notre patrimoine, c'est vrai. L'église Notre-Dame aussi. Cela ne signifie pas qu'il faut les laisser à l'abandon. Sans entretien, l'église tomberait en ruines. L'orthographe figée aussi ».

Serait-ce l'écrivain satirique Ambrose Bierce qui aurait le mieux mis le doigt sur le bobo en livrant cette définition de l'orthographe dans son *Dictionnaire du diable*, publié il y a un siècle : « Science qui consiste à écrire les mots d'après l'oeil et non d'après l'oreille » ?

D'un extrême à l'autre avec Foglia

« Pour revenir à l'essentiel, la langue française a de bien plus redoutables ennemis que les humoristes. À commencer par ces intellectuels bien-pensants accrochés aux poils du cul de la norme, comme des morpions au pubis d'une vieille linguiste. Et à l'autre extrême, des linguistes encore, mais ceux-là attachés à faire sauter la norme, particulièrement la norme orthographique. Des gens qui prétendent nous faire écrire ognon et nénufar, sous prétexte que tout change, alors pourquoi pas l'orthographe. Il paraît que cela faciliterait grandement la tâche des élèves. Comme si le problème était dans l'orthographe. N'importe quel prof de secondaire ou de cégep vous dira qu'il s'agit d'un problème d'organisation syntaxique. Les élèves sont souvent incapables d'écrire une phrase qui se tient debout. »

La Presse, 5 mars 2005

Dix rectifications

1. Les numéros composés sont systématiquement reliés par des traits d'union. Ex. : deux-cents-vingt.
2. Pluriel du second élément de mots composés. Ex. : compte-gouttes, après-midis.
3. Accent grave plutôt qu'aigu dans certains mots. Ex. : évènement, règlementaire.
4. L'accent circonflexe disparaît sur le *i* et le *u*, avec quelques exceptions. Ex. : cout, paraître.
5. Les verbes en *-eler* et *-eter* se conjuguent sur le modèle de *peeler*. Ex. : j'amoncèle.
6. Les mots empruntés forment leur pluriel comme les mots français. Ex. : matchs.
7. Soudure dans certains mots. Ex. : contrappel, portemonnaie.
8. Les mots en *-olle* et en *-otter* s'écrivent avec une consonne simple. Ex. : corole, frisoter.
9. Déplacement du tréma sur la lettre *u*. Ex. : aigüe.
10. Le participe passé de *laisser*, suivi d'un infinitif, est invariable. Ex. : elle s'est laissé maigrir.

Et quelques mots sont retouchés. Ex. : ognon, exéma, nénufar, leadeur, interpeler, etc.

UN MOT vaut mille images

Preuves d'amour à l'arbitrage

Comme le savent celles et ceux qui ont déjà assisté à un arbitrage, auditionner devant un arbitre de griefs est la plupart du temps un travail très technique. Toutefois, lors des plaidoiries, les procureurs donnent quelquefois un petit spectacle, cela au grand plaisir de ceux qu'ils représentent, beaucoup moins aux yeux de l'arbitre. Cependant, lors de la présentation de la preuve, il y a de temps en temps un peu de place pour l'humour.

Lors d'une audition qui concernait un grief de congédiement, dans un collège où les relations de travail étaient particulièrement difficiles — le grief était une source importante de cette tension — le directeur des ressources humaines témoignait que les relations étaient excellentes, que lui-même, ancien militant et dirigeant syndical, aimait beaucoup les syndicats et que, somme toute, il avait procédé très correctement.

À la fin de l'audition, lors du contre-interrogatoire syndical, je lui ai rappelé son témoignage, dans lequel il disait bien aimer les

syndicats. Puis je lui ai demandé s'il connaissait l'auteur Jean Cocteau.

— Oui, me répondit-il.

— Connaissez-vous sa célèbre maxime à propos de l'amour ?, lui demandai-je.

Un peu surpris, il répondit : « Non, mais quelle est-elle ? »

— *L'amour n'existe pas, il n'existe que des preuves d'amour.* Et à ce propos, j'ai une question concernant vos preuves d'amour syndical : quelles sont-elles ?

N'ayant aucune preuve à soumettre, il balbutia qu'il n'en avait pas et il y perdit peut-être un peu de crédibilité.

Guy Beaulieu,
conseiller syndical
à la Fédération nationale des enseignantes
et des enseignants du Québec

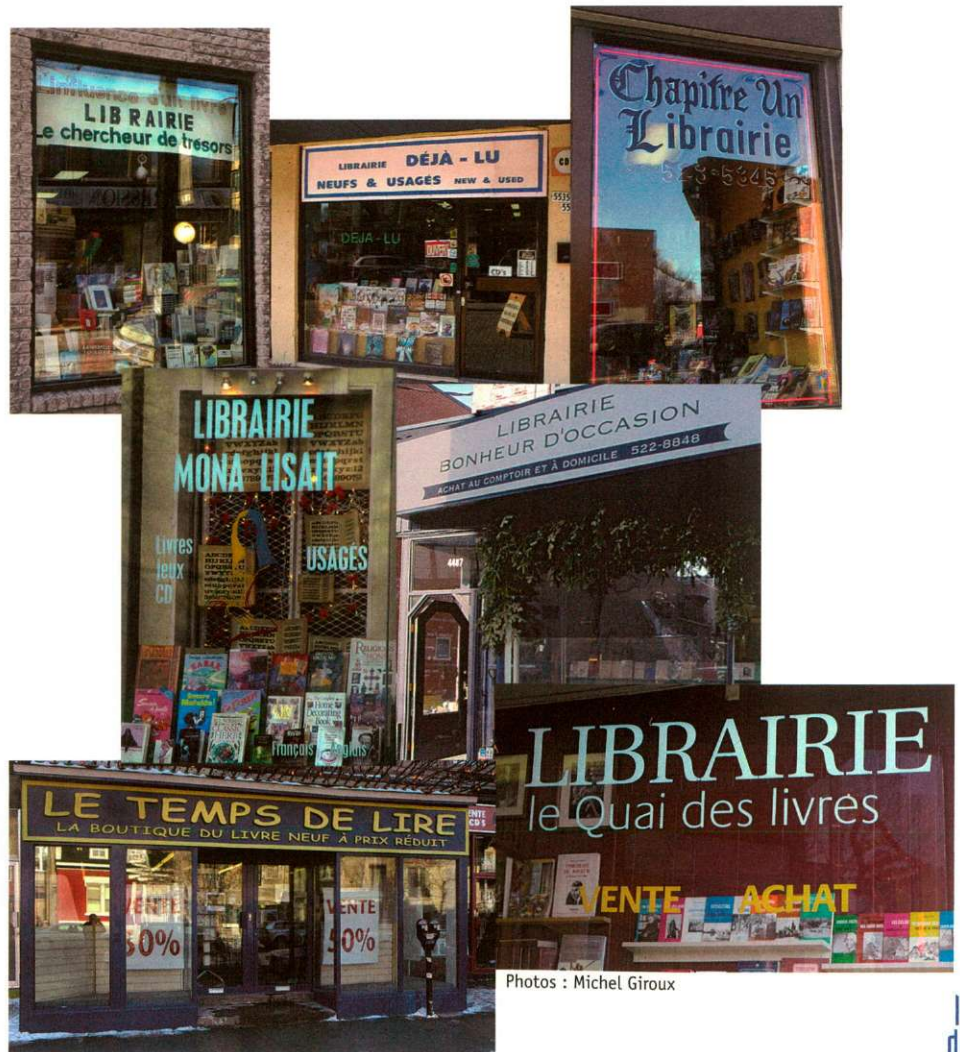
en français

VIVRE

Un conte d'occasion

Il était une fois *Le chercheur de trésors* qui était en quête d'une perle rare. Pas n'importe laquelle, mais bel et bien celle qu'il pourrait dénicher dans une librairie de livres usagés. Pourtant, même après avoir parcouru les quatre coins de la francophonie, il n'avait toujours pas trouvé son *Bonheur d'occasion*. Toutefois, un beau jour, alors qu'il marchait sur le *Quai des livres*, situé au bord d'un roman-fleuve, il la rencontra. *Mona lisait* tranquillement le *Chapitre un* d'une histoire qui restait encore à écrire. *Le temps de lire* par-dessus son épaule, le coup de foudre le terrassa littéralement et littérairement. *Déjà lu*, direz-vous ? Morale de cette histoire, un bonheur, même d'occasion, est parfois si vite arrivé.

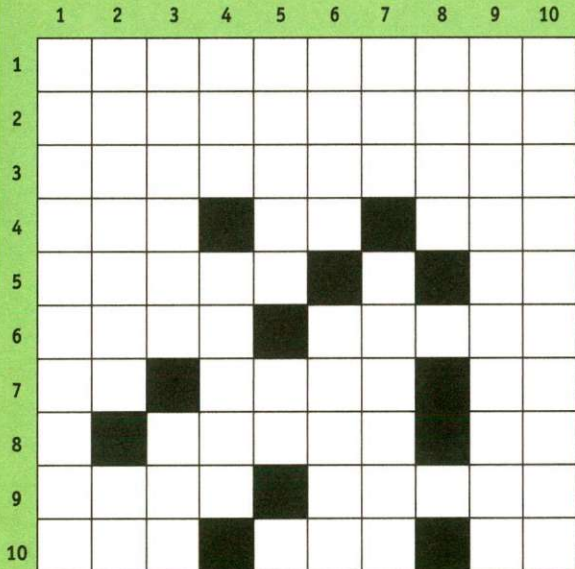
Daniel Leduc



Photos : Michel Giroux

jeux

Mots croisés



Horizontalement

- Nouveau venu.
- La véritable n'est pas toujours l'officielle.
- Ancien président de France.
- Chez nous — Voyelles — Un drôle de mot...
- Nuançons — Il est très fort.
- Passé à Pise — Frappes.
- Outil — Se pavanent en cour — Pronom.
- Troubla — Suprême récolte.
- Pas recensé — Provoqua.
- Catégoriquement — Période des chaleurs — Tellement.

Verticalement

- Très souvent partisane en politique.
- Apôtre du plaisir — Pronom.
- Choix — Se moque.
- On l'aime gros — Réjouissances.
- Risquées — Coule en Russie.
- Annonce que ça va tourner — Occupation.
- Un tir à ajuster... — Mot clé.
- Patrie de chats.
- Retour aux sources.
- Appuierai.

La gagnante du numéro 14

Félicitations à Madame Carole Brady de Montréal. Et merci à nos nombreux participants et participantes.

Exercice 1

Corrigez l'anglicisme.

- C'est une militante très articulée.
- Cette entente affecte tous les travailleurs.
- Il a très vite sauté aux conclusions.
- Elle nous a fait sauver du temps.
- Sa démarche a pavé la voie aux discussions.

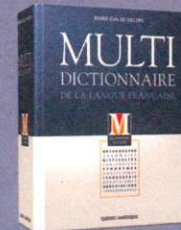
Exercice 2

Corrigez la forme fautive.

- Tous et chacun voulaient leur dû.
- Ils ont joint la CSN.
- Ils apprécieraient recevoir un formulaire.
- Cette entreprise s'accapare une grande part du marché.
- Elles se sont objectées à ce choix.

Une nouvelle édition du Multidictionnaire

Marie-Éva De Villers



Une importante refonte qui tient compte
des usages actuels de la langue française.

Des milliers d'ajouts
et une recherche simplifiée

- 2000 nouveaux mots
- Ajout de nombreuses formes fautes
- Inventaire augmenté des expressions et locutions
- Mise à jour comprenant les néologismes désignant les nouvelles technologies et la réalité du III^e millénaire
- Davantage de mots et d'expressions propres au français du Québec
- 126 tableaux grammaticaux
- Création de nouvelles notes spécialisées

www.quebec-amerique.com

Corrigez les 20 fautes de cette dictée.

Qui a dit que le ridicule ne tuait pas ?

Norm Scary, le roi du thriller américain, avait eu son heure de gloire. Durant 10 ans, il avait aligné les best-seller, les invitations et les maîtresses, convaincu de faire partie des pur-sangs de la littérature. Mais, bien assis sur ses lauriers, il ne s'était pas douté qu'on pouvait s'égarer dans ce trop plein de succès. Quelques trouble-fête lui avaient pourtant bien conseillé de ne pas jouer la carte du vedettaria, lui soulignant que ses chapeaux psychiédéliques étourdissaient ses interlocuteurs et que de se promener partout avec son piton n'était pas toujours de très bon ton. Ses frasques sexuelles défrayant régulièrement la chronique, sa arpie d'épouse lui avait promis qu'elle tolérerait pas un remou de plus. Promesse tenue : un joli soir d'automne, Norm Scary avait trouvé une maison parfaitement vide. Il avait tenté d'apaiser son incomensurable rage dans un nuage de hachisch de plus en plus épais chaque jour, usait même de ruses de Siou pour boire du Sauterne à la sauvette. Mais un face à face nocturne avec un pylone sur la Grand route avait publiquement révélé sa déchéance. Ses relations lui avaient peu à peu tourné le dos les unes après les autres.

Un soir, très emmêché, il avait fait un scandale pour qu'on le laisse entrer dans un bar huppé. Deux fier-à-bras s'étaient chargés de le catapulte sur le trottoir. À l'époque, les journaux en avaient fait leurs choux gras. Le sur-lendemain, en arrivant chez son éditeur, encore couvert de sparadras, on lui avait annoncé froidement, au déboté, qu'il n'était plus le bienvenu.

Tout doucement, Norm Scary avait glissé dans l'oubli, et rejoint les rangs des laissé-pour-compte du grand New-York. Humilié, sans doute savait-il ce gachis irréparable quand il a choisi de tirer sa révérence pendant son sommeil. Car malgré moultes tripatouillages, les médecins n'ont jamais pu dire quel mal l'avait emporté au juste. Le ridicule ne laisse pas de traces.

de mots

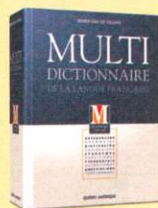
Exercice 3

Accordez le mot cent.

1. Elle a perdu deux cent__ dollars.
2. Ce projet coûtera six cent__ millions de dollars.
3. Ce livre compte trois cent__ cinquante pages.
4. Tu trouveras la réponse à la page deux cent__.
5. Ce roman se déroule dans les années seize cent__.

Notre concours

Participez à notre concours !



Trouvrez la solution à nos mots croisés et courez la chance de gagner la 4^e édition du **Multidictionnaire** publié par les Éditions Québec Amérique.

L'ouvrage de Marie-Éva De Villers se distingue par l'ensemble des informations réunies : orthographe, grammaire, syntaxe, typographie, distinctions sémantiques, québécoismes, abréviations et symboles, anglicismes, impropriétés. L'organisation des données facilite le repérage des renseignements recherchés. Elles sont regroupées en un seul ordre alphabétique et des pictogrammes simplifient la recherche des notions spécialisées qui explicitent les divers types de difficultés.

Le **Multidictionnaire** décrit le français de tous les francophones ainsi que le bon usage québécois.

Trois moyens pour nous joindre :

- La force des mots, Information-CSN
1601, avenue de Lorimier, Montréal (Québec) H2K 4M5
- télécopieur : 514 598-2089 • courriel : lyne.beaulieu@csn.qc.ca

Le nom du gagnant ou de la gagnante sera tiré au hasard parmi les réponses qui nous seront parvenues avant le 1^{er} mai 2005.

Solution des mots croisés du numéro 14

Horizontalement

- | | | |
|------------------|------------------|--------------------|
| 1. Écœurants. | 5. ONU – Aura. | 9. TNT – En – Mer. |
| 2. Concrétise. | 6. Gao – Bernée. | 10. Ese – Striée. |
| 3. Orchestra. | 7. Souriant. | |
| 4. Loto – Sevre. | 8. Suisses – TT. | |

Verticalement

- | | | |
|------------------|------------------|-------------------|
| 1. Écologiste. | 5. Ure – Abuses. | 9. Tsar – Entée. |
| 2. Corona – Uns. | 6. Ressuèrent. | 10. Se – Émettre. |
| 3. Onctuosité. | 7. Atterris. | |
| 4. Écho – Os. | 8. Nirvana – Mi. | |

Corrigé de la dictée

Best-sellers ; pur-sang ; trop-plein ; vedettariat ; psychiédéliques ; python ; harpie ; remous ; incommensurable ; Sioux ; Sauternes ; pylone ; emêché ; fier-à-bras ; sparadras ; déboté ; latissés-pour-compte ; New York ; gachis ; moult.

Corrigé des exercices 1, 2 et 3

Exercice 1
1. qui s'exprime avec beaucoup d'aisance, très éloquente ; 2. touche, concerne ; 3. tirer des conclusions hâtives ; 4. gagner ou épargner du temps ; 5. a préparé, a ouvert, a frayé la voie.

Exercice 2
1. Tout un chacun voulait ; 2. se sont joint à, ont adhéré à ; 3. aimeraient 4. accapare ; 5. se sont opposés.

Exercice 3
1. cents ; 2. cents ; 3. cent ; 4. cent ; 5. cent.

J'ai un accent, moi ? Capote pas man !

Dédié « À tous ceux et celles, qui arrivent d'ailleurs et qui acceptent, avec ouverture d'esprit et respect, de venir au Québec pour mieux connaître ce coin du monde et ses habitants », cette 2^e édition du *Petit guide du parler québécois* peut étonner même le Québécois pur laine tricoté serré dont les ancêtres habitent le pays depuis des centaines. Il est surprenant de constater, en effet, que notre langue recèle tant d'expressions et de mots qui lui sont propres.

Écrit par l'agent d'information Mario Bélanger, de l'Université du Québec à Rimouski, l'ouvrage s'adresse donc aussi aux Québécoises et aux Québécois qui pourront savourer ces multiples termes, souvent pittoresques, employés dans la vie de tous les jours, sans trop en rendre compte.

En voici quelques exemples, glanés au hasard : piquer une jasette, faire une job de bras, avoir les deux pieds dans la même bottine, les baguettes en l'air, qu'est-ce que ça mange en hiver ?, mener le diable, m'a dire comme on dit des fois, mémé-rage, au meilleur de ma connaissance, s'est peinturé dans le coin, vite sur ses patins, splitter, spotter et combien d'autres encore. En veux-tu, en v'là ! Oups !

« Les Québécois parlent une langue qui est fondamentalement française, mais qui est truffée

de mille et une tournures, intonations et significations qui leur sont caractéristiques. Leur recette ? Des archaïsmes, des emprunts à l'anglais, des néologismes – il le fallait pour décrire une réalité unique –, des extensions de sens. Brasser le tout, couvrir et laisser mijoter pendant plusieurs décennies, ajouter un peu d'accent et servir ». Telle est la recette de la langue du Québec, selon l'auteur.

En complément aux milliers de mots et expressions du guide, Mario Bélanger dresse entre autres, en annexe, un lexique exhaustif des jurons québécois, appelés plus justement « sacres » au Québec, avec les expressions appropriées, comme dans... Enfin, je vous laisse deviner. Les Québécois utilisent un éventail de mots à saveur religieuse là où les Français préféreront les expressions à caractère sexuel, explique notamment l'auteur.

Quant à la diction (ou l'accent), note-t-il, elle varie en fonction de plusieurs données : le contexte social, la région, la classe sociale, l'âge, l'instruction et même le sexe. Certains disent en effet que les femmes ont tendance à respecter davantage les normes linguistiques. Quelques-unes de ces prononciations sont héritées des parlers français du XVII^e siècle.

Mario Bélanger résume : « Ce livre n'est pas un ouvrage savant, exhaustif et détaillé. C'est plutôt un outil de vulgarisation qui vise à faciliter la compréhension de la langue populaire parlée dans le Québec contemporain dans ce qu'elle a de dif-

férent. Vous y trouverez des explications pratiques et une sélection de mots et de tournures courantes que les Québécois utilisent "en marge" ou "en surplus" du français usuel. »

Benoît Aubry



Mario BÉLANGER
Petit guide du PARLER QUÉBÉCOIS,
2^e édition
Les Éditions internationales
Alain Stanké, 2004,
240 pages.

Du français vers l'anglais, ou l'inverse

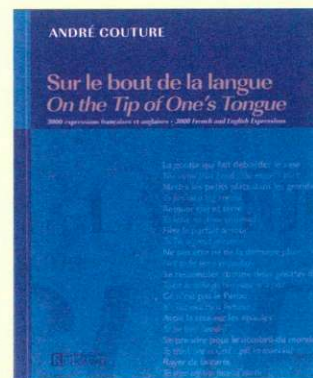
Comment traduire en anglais « être le dindon de la farce », « du tac au tac » ou « filer à l'anglaise » ? À l'inverse, comment traduire en français « to draw a blank » ou « to have the gift of the gab » ? Avec plus de 3000 expressions idiomatiques de ce genre, ce livre est à la fois un lexique, un cahier d'exercices et un ouvrage de référence. Il peut être utilisé du français vers l'anglais ou de l'anglais vers le français, car chacune des expressions a son équivalent dans l'autre langue.

C'est en ces termes que l'auteur de *Sur le bout de la langue – On the Tip of One's Tongue* présente cette publication, qui est divisée en 135 modules de deux pages. La première contient des questions auxquelles on répond en utilisant les expressions de la page suivante. L'ouvrage comprend également deux index, pour les expressions françaises et anglaises. Ils sont construits à partir de mots clés, inscrits par ordre alphabétique.

Ce livre est à la fois un lexique, un cahier d'exercices s'adressant à quiconque désire améliorer ses connaissances et un ouvrage de référence dont les index donnent accès rapidement à une banque d'expressions et d'exemples d'application pratique.

L'auteur, André Couture, est critique littéraire et éditeur. Il s'intéresse aux langues depuis ses années de collège. Sa carrière durant, il s'est penché sur tous les aspects des mots dits, écrits ou chantés. Il a déjà publié des poèmes, des contes et divers travaux de recherche sur plusieurs genres littéraires.

Benoît Aubry



André COUTURE,
Sur le bout de la langue – On the Tip of One's Tongue,
Les Éditions de l'Homme, 2004,
320 pages.

actualité

Un air de fête

Cette année, le thème de la Fête nationale des Québécoises et des Québécois est « Un air de fête ». Ce sera l'occasion de célébrer la chanson de chez nous et ses créateurs.

Mais encore une fois, il y a peu d'argent pour le faire. Les grandes centrales syndicales, la CSN, la FTQ et la CSQ, réclament du gouvernement qu'il rehausse le financement de la Fête nationale. Il n'y a pas eu de défilé digne de ce nom l'an dernier. Les centrales dénoncent aussi les coupes qui mettent en péril la tenue d'activités dans les quartiers et les villages, une tradition maintenant bien ancrée. En 2004, le budget de la Fête nationale avait été amputé de 12 % et cette année le gouvernement a annoncé qu'il ne serait pas indexé, ce qui constitue une nouvelle compression de 6 %.

Pourtant, la Fête nationale revêt une importance cruciale. Au fil des années, elle a contribué à la construction d'une identité collective moderne, ouverte et rassembleuse.



**Un air de fête
Pour se reconnaître
Au concert de nos chansons
Pour accueillir, bras ouverts
Les couplets d'ailleurs
Et composer pour ce pays
De nouvelles harmonies**



Montréal, capitale mondiale du livre

Le 23 avril prochain, à l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, la ville de Montréal deviendra capitale mondiale du livre, et ce, jusqu'au 22 avril 2006. Ce titre prestigieux est attribué annuellement par l'UNESCO, depuis 2001. Différentes villes ont porté ce titre honorifique : Madrid, en 2001 ; Alexandrie, en 2002 ;

New Delhi, en 2003 ; et Anvers pour l'année qui se termine.

Montréal sera donc, pour la prochaine année, un lieu privilégié. Différentes activités seront organisées en vue de fêter et de faire la promotion du livre et de la lecture. Une série d'événements qui rejoindront tant les lecteurs que les non-lecteurs.

De son côté, la Grande Bibliothèque nationale du Québec ouvrira ses portes le 26 avril. Elle sera pour le Québec un magnifique fleuron pour la promotion de la lecture et du livre. Ses services seront en effet accessibles sur l'ensemble du territoire québécois et partout dans le monde.

Désautels et Dion : un français de qualité

Au congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), en décembre dernier, Michel Désautels, de Radio-Canada, et Jean Dion, du *Devoir*,

ont vu leur contribution exemplaire à la diffusion d'un français de qualité dans les médias être reconnue. Le Conseil supérieur de la langue française (CSLF) a dé-

cerné le prix Jules-Fournier (presse écrite) à Jean Dion et le prix Raymond-Charrette (médias électroniques) à Michel Désautels.

la force
des mots
est publié par la CSN

Production : Information-CSN

Coordination : Lyne Beaulieu

Adjointe à la coordination : Maroussia Kishka

Rédaction : Benoît Aubry, Guy Beaulieu, Lyne Beaulieu, Michel Crête, Maroussia Kishka, Daniel Leduc, Lise Millette, Denise Proulx, Michel Rioux

Collaboration spéciale : Michel Venne

Jeux de mots : Lyne Beaulieu, Sylvio Robinson, Emmanuelle Tassé

Conception graphique : Jean Gladu et Sophie Marcoux

Photographie : Clément Allard, Alain Chagnon, Michel Giroux, Paul Labelle

Caricature : Boris

Soutien technique : Carole Archambault

Impression : Imprimerie Transcontinental inc.

Tirage : 27 000

Distribution : Distribution-CSN

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Dépôt légal - Bibliothèque et archives Canada, 2005

la force
des mots

la force des mots

